

## COMPTE-RENDU DU 2ème CONSEIL D ECOLE

13 mars 2017

**PRESENTS** : Valérie DROMIGNY, Directrice, Gwénaëlle ESTIENNE, Tatiana LARCHE, Marie-Jo VERNIER, Amaury BOMPAIN, Frédéric LANCELOT et Daniel SCHMITT, enseignants

M. Pierre WYLLEMAN, Délégué Départemental de l'Education Nationale

M. Fabrice LARCHE, adjoint au Maire

Mme Sophie MALMANCHE, conseillère municipale

Mesdames LAYET, CALIGARIS, LELEU, COSTE, MAXIMINO-MARQUES, NUNES, PEREIRA, BATISTA, VINCENT, et M. COSTA, parents d'élèves

**EXCUSES** : Monsieur DURIEUX, Inspecteur de l'Education Nationale

Madame TESTI, enseignante

Mesdames CARLIER et COEUILLEZ, parents d'élèves

### **PRESENTATION**

Tour de table pour se présenter : enseignants, parents délégués, représentants DDEN et mairie

**APPROBATION DU DERNIER CONSEIL D'ECOLE** : Le dernier conseil d'école a été approuvé à l'unanimité.

M. Fabrice LARCHE ne pouvant être présent à l'ensemble du Conseil, nous commençons par aborder les points concernant la Mairie.

### **TEMPS PERI-SCOLAIRE**

#### **CONSTRUCTION DE L'ECOLE MATERNELLE :**

Le budget total s'élève à 1 806 730€ HT dont 1 251 208€ de subventions.

Le maximum de subventions autorisées par la loi est atteint. Les 70% se répartissent de la manière suivante: 300 000 € en provenance de l'Union Européenne par l'intermédiaire du Parc du Gâtinais, 801 266€ en provenance de la Région et 149 000 € en provenance de l'Etat.

Le permis de construire a été signé et affiché, l'emprunt complémentaire a été signé avec la Caisse d'Epargne. La première pierre devrait être posée le 24/06/17, le déménagement des classes est prévu, sauf retard imprévu de chantier, aux vacances de Pâques 2018 et enfin, la démolition du préfabriqué au cours de l'été 2018.

Proposition d'un parent d'élève pour soulager les effectifs, atténuer les problèmes qui sont liés à la cantine et/ou accueillir les enfants dont l'un des parents ne travaille pas (inscription limitée à un jour par semaine): créer une annexe de la cantine dans le nouveau bâtiment. M. LARCHE indique que les

plans sont définitifs et que le volume de la cantine est adapté pour le nombre de demandes. Il se poserait aussi un problème de capacité des appareils de cuisine si on augmentait la quantité d'enfants mangeant à la cantine.

La question de la création d'une étude surveillée a été posée aux parents via le courrier distribué avant les vacances de Noël par les parents délégués. Sur l'ensemble des enfants scolarisés il y a eu 6 réponses. Un second sondage doit être organisé.

#### NAP 2017/2018:

Les subventions 2015/2016 ainsi que 2016/2017 promises à la municipalité n'ont pas été versées. Il a déjà été annoncé qu'aucune subvention ne serait versée pour l'année 2017/2018. La mairie s'interroge sur la reconduction des NAP en 2017/2018. Si les NAP sont reconduites, il est évoqué une hausse des tarifs. A noter qu'actuellement, les coûts réels ne sont pas répercutés dans le coût global des NAP.

Madame DROMIGNY demande à ce que le personnel des NAP lui soit présenté pour gérer les entrées dans l'établissement.

L' équipe enseignante a constaté une amélioration du contenu des NAP.

Dans l'hypothèse où les NAP ne seraient pas reconduites, les horaires de l'école seraient maintenus. Le ministère de l'Education Nationale souhaite conserver 9 temps de travail dont 5 matinées.

#### PROBLEMES DE DISCIPLINE EN PERI-SCOLAIRE:

Madame DROMIGNY a été informée par les enfants délégués de classe d'un irrespect total de certains élèves envers le personnel de cantine et envers le matériel (serre piétinée, table de ping-pong, raquettes dégradées, papier toilette jeté...). Les enseignants doivent intervenir très souvent à l'heure du déjeuner.

Madame DROMIGNY a sollicité l'intervention de M. Fabrice LARCHE et Mme MALMANCHE pour une intervention auprès des élèves de chaque classe. M. Fabrice LARCHE et Mme MALMANCHE ont également été observateurs à la cantine, un vendredi midi.

#### PRÉVISION DES EFFECTIFS 2017/2018:

A ce jour, sont prévus : 20 CP, 23 CE1, 32 CE2, 30 CM1 et 26 CM2. Les syndicats ont fait part à Madame DROMIGNY, que lors du CTGSD du 2 février 2017, une fermeture révisable (d'une classe) a été annoncée pour l'école. La mairie a également été prévenue.

Les enseignants soulèvent les problèmes qu'engendreraient une fermeture de classe : la classe de CP ne pourrait pas rester à petit effectif pour favoriser les apprentissages fondamentaux. Les élèves de CE1 en souffriraient également au regard des nouveaux apprentissages en étude de la langue (grammaire, conjugaison) et mathématiques. Les élèves en difficulté scolaire, disposant ou non d'AVS seraient plus difficilement accompagnés dans des classes pouvant atteindre un effectif de 30 élèves. D'autant plus que l'école n'a plus d'intervention du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en difficulté). Les arrivées conséquentes en cours d'année surchargeront les classes . La fermeture d'une classe impliquerait 5 classes en double niveau y compris le CP. Enfin, la construction de l'école

maternelle qui débute très prochainement, risque en elle-même de perturber le quotidien des élèves de l'élémentaire. Pour toutes ces raisons, les enseignants sont inquiets de cette fermeture annoncée.

La classe supprimée entraîne une suppression de poste : celui de Madame LARCHE.

### VIE DE L'ECOLE :

Il n'y a pas eu de spectacle de Noël ni de Carnaval à cause du plan Vigipirate. Les grands rassemblements sont à éviter.

Pour l'instant le spectacle de fin d'année est maintenu le samedi 24 juin au matin. Le même jour, aura lieu l'inauguration de la fresque murale réalisée par les enfants avec Cathy Lagarrigue (artiste) et financée par la municipalité que les enseignants remercient. Les enfants sont ravis par la fabrication et la peinture de cette fresque.

Cette année, les enseignants ont décidé de travailler une journée entière sur une thématique. Les élèves se déplacent dans chaque classe pour travailler en ateliers et couvrant ainsi différents champs disciplinaires. Le 3/11/16 a eu lieu la journée contre harcèlement.

Le 20/02/17 s'est déroulée la journée de la Presse. Des ateliers dans les 6 classes abordant les thèmes de La une, des petites annonces, d'internet, des vidéos, des interviews ou encore l'information et la désinformation pour les plus grands.

Toutes les classes ont participé aux rencontres sportives de lutte.

Mme Vernier remercie les parents qui ont participé et réalisé des productions incroyables à l'occasion de "la journée du 100".

### PROJETS :

Semaine de la Presse et des médias du 20 au 25 mars, rencontres sportives (kin-ball)

CE1: travail sur les abeilles, sécurité routière, intervention d'un pompier

CE1/CE2/CM2: Festival de l'Histoire des Arts. Exposition le premier week-end de juin, les enfants iront à Fontainebleau le vendredi. Le projet est très intéressant mais demande un grand investissement y compris sur leur temps personnel de la part de Mme Estienne et Mr Schmitt. Ils remercient vivement les parents pour les dons d'objets, les parents accompagnateurs.

CE2: permis piéton avec la gendarmerie (carnet, test)

CM1/CM2: Travaillent sur le projet d'une comédie musicale avec le collège de Perthes. En plus de chanter, les élèves réaliseront les décors de la comédie. Représentation le 19 juin à 20h à Boissise (répétitions à prévoir).

CM2: rencontre de Handball avec le collège le 15/06/17 et permis Internet avec la gendarmerie.

Les enseignants ont rencontré la Fédération de Handball afin que toutes les classes participent à des activités de Handball et au tournoi entre cm2/6è. Une convention est en cours.

SRN : Un stage de remise à niveau est proposé aux élèves (CM et CE1) ayant été signalés du 3/04 au 7/04.

Le pont de l'Ascension est accordé (26 mai).

**SECURITE** : L'exercice de confinement a été réalisé avec la présence de la gendarmerie qui a tenu à féliciter les élèves pour leur silence de 45 mn. Mme DROMIGNY remercie les parents témoins ainsi que la Mairie pour avoir effectué les travaux exigés par le plan de sûreté très rapidement. Un exercice d'évacuation est prévu dans les prochaines semaines avec l'école maternelle.

Très prochainement, aura lieu un autre exercice « PPMS attentat » correspondant à un autre scénario. Certains représentants de parents seront alors sollicités.

Madame DROMIGNY et les enseignants remercient encore les parents ou grand-parents accompagnateurs, les parents témoins des exercices de sécurité, les parents aidant aux activités artistiques. Un grand merci à ceux qui se rendent disponibles même si leur enfant ne fait pas partie du projet concerné.

Les parents délégués demandent le respect des horaires d'ouverture et de fermeture du portail à 8h20 et 13h30 précises ainsi qu'un effort sur l'heure de sortie des élèves à 11h40 et 15h45 . Les enseignants veilleront à y être plus attentifs et mentionnent que la sonnerie marquant la fin des cours à 11h40 et 15h45 n'est pas audible dans toutes les classes. De plus, la sonnerie marque l'arrêt du travail en cours, il faut considérer le temps nécessaire aux enfants de s'habiller et de sortir, soit au minimum 5 min. Madame DROMIGNY souligne que 11h40 et 15h45 est l'heure de fin des enseignements et, par conséquent, les élèves ne peuvent être au portail à 11h40 et 15h45.

### **BESOINS SPECIFIQUES ET TRAVAUX**

L'ouverture automatique du portail se bloque régulièrement.

La sonnette extérieure n'est entendue qu'au RDC ; quand cette classe est sortie, personne ne peut répondre, ni ouvrir le portail. Cette sonnerie peut-elle être également entendue à l'étage ? Les parents qui veulent récupérer leur enfant (maladie ou autre) ou le personnel de l'éducation nationale restent parfois un long moment à l'extérieur !

**Le prochain conseil d'école** se déroulera 26 juin 2017 à 18h.

Mme VINCENT, Secrétaire

Mme DROMIGNY, Directrice